

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES**
Région Paris Ile-de-France



Rapport moral

Édito	5
Trente élus au service de la profession	6
L'Ordre des experts-comptables franciliens en quelques chiffres	7
Les commissions	8
Services régaliens	14
Nouveau contrôle qualité	16
Création du comité solidaire	18
Les RDV au 50	21
Lutte contre l'exercice illégal	22
Services & outils	24
Formation	26
INNEST	28
Création du Club DAF externalisé	30
Communication et Attractivité	32
Chantiers 2020	38
Espace pro	40
La refonte du stage	40
Faites reconnaître votre compétence spécialisée !	41
Cap Performance	42
Remerciements	43





L'Ordre est là pour vous accompagner au quotidien dans vos démarches, votre exercice professionnel et votre développement. Depuis près de quatre ans, nous nous efforçons de multiplier et d'améliorer les services que nous vous rendons.

Pour mesurer la qualité de nos actions, les services du Conseil régional ont lancé une enquête de satisfaction auprès de la profession. Voici un extrait des résultats de ce sondage.



90 %
ESTIMENT QUE
**la qualité
d'écoute**
PAR TÉLÉPHONE
EST SATISFAISANTE



83 %
JUGENT QUE
la disponibilité
PAR TÉLÉPHONE
EST SATISFAISANTE



75 %
PENSENT QUE
**le délai
de réponse**
PAR MAIL
EST SATISFAISANT



82 %
TROUVENT
**les réponses
pertinentes**
PAR MAIL

87% des experts-comptables franciliens se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la qualité des services de l'Ordre francilien. Ces chiffres récompensent le travail des collaborateurs et des élus de notre institution. Ils révèlent aussi la richesse de l'année 2019 ; nous vous proposons d'en parcourir les temps forts avec la lecture de ce rapport.

Bien confraternellement,

Laurent Benoudiz,
Président de l'Ordre des experts-comptables Paris Île-de-France

Trente élus au service de la profession



MARIE
ALVAREZ GARZON



LAURENT
ARROUASSE
VICE-PRÉSIDENT



LAURENT
BENOUDIZ
PRÉSIDENT



CHRISTINE
BILLY



MICHEL
BOHDANOWICZ
VICE-PRÉSIDENT



PHILIPPE
BONNIN
ASSESSEUR



SYLVIE
BOYER



DELPHINE
CABON



AGNÈS
CAIRE



OLIVIER
CERF



DENIS
CHAPEY



SANDRINE
COHEN-SOLAL



BEATRICE
COQUEREAU



EMMANUEL
CORDIER



ANTOINE
DALAKUPEYAN
VICE-PRÉSIDENT



CÉCILE
DE SAINT-MICHEL
VICE-PRÉSIDENTE



GILLES
GAMBARO



HERVÉ
GBEGO
VICE-PRÉSIDENT



CHAKIB
HAFIANI



CHRISTINE
LANTY



PHILIPPE
MESSIKA
TRÉSORIER



DOMINIQUE
PERIER
ASSESSEUR



NIRINA
RASOLO TSILAVO



VIRGINIE
ROITMAN
ASSESSEUSE



VITAL
SAINT MARC
VICE-PRÉSIDENT



ELVIRE
SEKLOKA



JULIEN
TOKARZ



NORA
VARTANYAN



NICOLAS
YAKOUBOVITCH
ASSESSEUR



SÉBASTIEN
ROUGAGNOU

L'Ordre des experts-comptables franciliens

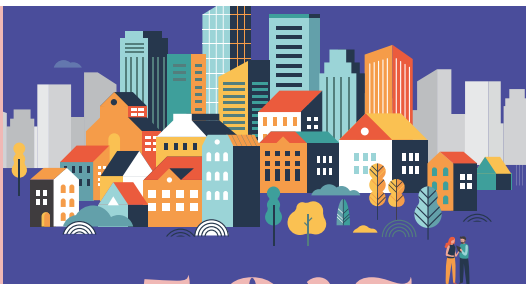
EN QUELQUES CHIFFRES

6 310

EXPERTS-COMPTABLES

DONT

1 678
FEMMES



5 947

**SOCIÉTÉS D'EXPERTISE
COMPTABLE**

DONT

165 **NOUVELLES
INSCRITES**
EN 2019

9

**SOCIÉTÉS PLURI-
PROFESSIONNELLES
D'EXERCICE**

DONT

3 **NOUVELLES
INSCRITES**
EN 2019



4 009

**EXPERTS-COMPTABLES
STAGIAIRES INSCRITS**



42

PERMANENTS



30

COMMISSIONS



Les commissions régaliennes

ANIMÉES PAR **VITAL SAINT-MARC**



© Christophe Lebedinsky

COMMISSION DU TABLEAU



Veille au respect de la réglementation, notamment lors des grandes étapes de la vie professionnelle des experts-comptables : inscription, association, modification, radiation... Au-delà de ce rôle de contrôle, la commission s'efforce d'engager le dialogue avec les confrères en difficulté et de les aider à trouver les solutions les plus adaptées.

Cette année a par ailleurs vu l'inscription de 176 nouveaux experts-comptables franciliens.

– Présidée par **Virginie Roitman**

COMMISSION QUALITÉ ET NORMES



Organise les contrôles qualité des cabinets en conformité avec les textes régissant ce dispositif et propose des actions destinées à diffuser les normes professionnelles et à améliorer la qualité des travaux des experts-comptables.

En 2019, le contrôle qualité a totalement changé d'approche. (voir p. 16)

– Présidée par **Julien Tokarz**

COMMISSION DÉONTOLOGIE

Veille au respect des règles et répond aux questions qui lui sont soumises, aussi bien par les membres de l'Ordre que par des tiers. Elle est appelée à se prononcer sur de nombreux sujets, parmi lesquels les incompatibilités, le secret professionnel, la rémunération de l'expert-comptable, le droit de rétention... *Tous les après-midis, une équipe de juristes répond aux questions de déontologie des confrères et alimente une foire aux questions en ligne. En 2019, 1455 questions ont ainsi été traitées.*

– Présidée par **Vital Saint-Marc**

COMMISSION RÉPRESSION DE L'EXERCICE ILLÉGAL

Lutte contre l'exercice illégal de la profession d'expert-comptable et participe à la prévention de ce délit. Son rôle essentiel est de statuer sur l'ensemble des cas significatifs d'exercice illégal ayant préalablement fait l'objet d'une instruction complète.

En 2019, outre un grand nombre de condamnations, la commission a mis l'accent sur les actions de prévention. (voir p. 22)

– Présidée par **Virginie Roitman**

COMMISSION ARTICLE 7BIS



Participe aux jurys de la DG-FIP pour examiner les dossiers des candidats à la passerelle Article 7bis, qui permet aux non-titulaires du diplôme d'expertise comptable de demander leur inscription au Tableau. Accompagne les candidats dans la préparation de leur dossier (cellule coaching). En 2019, 18 candidatures ont été reçues, 4 candidats ont été accompagnés par la cellule coaching et 2 inscriptions ont été permises par la passerelle. *En décembre 2019, l'Ordre francilien était également présent au Financium pour présenter, à l'occasion d'une conférence, ce dispositif aux directeurs financiers.*

– Présidée par **Nicolas Yakoubowitch**

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES IMPÔTS



Intervient sur demande de la direction générale des impôts et des finances publiques pour assister les contribuables dans le cadre de litiges avec l'administration, suite à un redressement notifié.

– Présidée par **Delphine Cabon**

COMMISSION ARTICLE 31

Examine le comportement professionnel des experts-comptables inscrits, de manière à s'assurer de leur conformité avec les textes régissant la profession et avec le code de déontologie.

Suite à l'élargissement du corps des contrôleurs Article 31, en 2019, 5 contrôles ont été votés par le Conseil.

– Présidée par **Vital Saint-Marc**

COMMISSION STAGE



Accompagne les stagiaires au quotidien et leur propose des services sur-mesure, pour les conduire vers la réussite et l'accès à l'exercice libéral. Elle propose des formations dans tous les secteurs pouvant intéresser les cabinets d'expertise comptable.

En 2019, la commission a accompagné 4009 stagiaires, notamment à travers l'organisation de 6 journées stagiaires et 2 sessions de l'opération Mementos.

– Présidée par **Elvire Sekloka**

Administration et finances

ANIMÉE PAR **PHILIPPE MESSIKA**



© Christophe Lebedinsky

» COMMISSION ADMINISTRATION ET FINANCES

Etablit les comptes annuels. Collecte les cotisations. Veille au contrôle budgétaire, au suivi de la trésorerie et au règlement des dépenses, par un trésorier élu, distinct des membres de la commission.

– Présidée par **Vital Saint-Marc**



» COMMISSION APPEL D'OFFRES

Emet des préconisations, parmi le ou les prestataires ayant répondu à un appel d'offres et un cahier des charges, pour les marchés supérieurs à 20 000 € TTC.

– Présidée par **Bernard Lelarge**



Confraternité et relations confrères

ANIMÉE PAR **MICHEL BOHDANOWICZ**



© Christophe Lebedinsky

» COMMISSION COORDINATION DES DÉPARTEMENTS

Travaille en étroite collaboration avec les associations d'expertise comptable (AEC) pour organiser conférences et formations en département au plus près des consœurs et confrères, mais aussi pour promouvoir le rôle des experts-comptables auprès des entreprises et des institutions territoriales. *En 2019, la coordination des AEC a permis l'organisation d'une quinzaine de conférences du Club Patrimoine, ainsi que d'une tournée « L'Ordre et vous » pour présenter les services et nouveaux outils de l'Ordre.*

– Délégués à la coordination des départements : **Olivier Cerf** et **Nicolas Yakoubowitch**



» COMITÉ SOLIDAIRE

Apporte son aide aux experts-comptables en difficulté. Composé de consœurs et confrères expérimentés, véritable cellule d'accompagnement des professionnels confrontés à des problèmes de santé, à des situations de stress intense ou d'épuisement professionnel. Jusqu'alors, les experts-comptables fragilisés pouvaient appeler le numéro vert « prévention burn out » 0 800 501 201.

En 2019, l'Ordre a voulu aller plus loin et identifier en amont les professionnels en difficulté. C'est dans ce cadre qu'il a voté la création d'un comité solidaire dédié à l'accompagnement confraternel. (voir p. 18)

– Présidé par **Patrick Soussana**



» COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

Intervient pour régler les litiges entre clients et experts-comptables ou entre experts-comptables par la voie de la conciliation ou de l'arbitrage. La commission intervient également en cas de manquement aux devoirs professionnels.

– Présidée par **Michel Bohdanowicz**

Formation

ANIMÉE PAR **CÉCILE DE SAINT-MICHEL**



© Christophe Lebedinsky

» COMMISSION FORMATION / ASFOREF

L'ASFOREF, institut de formation des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes franciliens, propose une offre de formation riche et variée, dans tous les secteurs d'activité. Avec plus de 17 000 participants et 32 000 jours auditeurs, l'ASFOREF s'adresse à tous les membres du cabinet : du jeune collaborateur à l'expert-comptable et/ou commissaire aux comptes, à l'expert-comptable stagiaire, à l'étudiant mais également au manager, au juriste, au gestionnaire paie, au personnel administratif...

– Présidée par
Cécile de Saint-Michel

» LES CLUBS

— CLUB FISCAL

Le Club Fiscal est un lieu d'échanges entre consœurs et confrères qui souhaitent développer et perfectionner une véritable activité de conseil fiscal. Il organise des conférences publiques sur des sujets d'actualité destinées à promouvoir le rôle de l'expert-comptable dans cette discipline pointue.

En 2019, le Club Fiscal comptait 500 adhérents en Île-de-France, et a organisé 4 conférences à Paris et 4 en Seine-et-Marne.

Présidé par **Vital Saint-Marc**



— CLUB SOCIAL

Le Club Social est un lieu d'échanges qui permet aux experts-comptables, aux responsables du « pôle social » et aux collaborateurs de cabinet d'actualiser régulièrement leurs connaissances en matière législative et réglementaire, par le biais d'ateliers, de conférences et d'outils méthodologiques.

En 2019, le Club Social comptait 358 adhérents en Île-de-France, et il a organisé 4 conférences nommées « Les Rendez-vous du social », ainsi qu'une soirée sur l'actualité sociale.

Présidé par **Patrick Benfredj**



— CLUB PATRIMOINE

Créé en janvier 2017, le Club Patrimoine fédère les professionnels du conseil, de l'expertise comptable et de l'audit, qui veulent assister leurs clients dans la gestion de leur patrimoine. Il favorise les échanges entre professionnels, organise des conférences pédagogiques animées par les plus grands spécialistes en la matière, contribue à perfectionner les compétences des membres de l'Ordre sur les missions de conseil patrimonial.

En 2019, le Club Patrimoine comptait 433 adhérents, et a organisé une vingtaine de conférences à Paris et en Île-de-France.

Présidé par **Serge Anouchian**



— CLUB MISSION DAF EXTERNALISÉE

Créé en 2019, le Club mission DAF externalisée accompagne les experts-comptables qui souhaitent se lancer et échanger des bonnes pratiques dans le développement de missions DAF externalisées.

Le Club DAF réunit 180 adhérents et organise 4 conférences dans l'année, ainsi qu'un séminaire de 3 jours.

Présidé par **Hervé Gbego**



Performance et évolution de la profession

ANIMÉE PAR **HERVÉ GBEGO**



© Christophe Lebedinsky

» COMITÉ NOUVEAUX MARCHÉS

Accompagne les confrères dans l'identification et le développement de nouvelles opportunités de business, en s'assurant de leur conformité aux règles déontologiques, en rédigeant des conventions de missions spécifiques et en proposant des pistes de débouchés concrètes.

– Présidé par **Philippe Messika**



» COMMISSION SIMPLIFICATION

A pour vocation de mettre en place une interface de facilitation entre les confrères et les administrations fiscales et sociales, dans la résolution pratique des dysfonctionnements qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs missions. Son rôle principal est d'instaurer un dialogue permanent entre les administrations et les organismes.

– Présidée par **Philippe Messika**



» COMMISSION FEMMES

Favorise les échanges et le networking entre les femmes de la profession. Elle travaille aussi à améliorer la représentativité des femmes, à renforcer l'attractivité de nos métiers et à apporter un appui aux consœurs récemment installées et à celles qui souhaitent reprendre un cabinet.

En 2019, la commission a organisé une conférence sur les conseils et bonnes pratiques pour développer sa carrière.

– Présidée par **Sandrine Cohen-Solal**

» COMMISSION INNOVATION ET PERFORMANCE

A pour vocation de développer des outils destinés à dynamiser la performance des cabinets, la commission apporte également un accompagnement pédagogique sur les nouvelles pratiques et opportunités liées à la transformation digitale notamment. Cette commission coordonne 3 comités :

– Présidée par **Hervé Gbego**

— COMITÉ NUMÉRIQUE

Accompagne les experts-comptables dans la transition numérique des cabinets en développant des outils et des projets destinés à faciliter l'information et l'appréhension des nouvelles solutions digitales. **Après la mise en œuvre de PON, la plateforme des outils numériques, le comité a lancé INNEST. Cet accélérateur de start-ups servira du fait de ses outils à l'ensemble de la profession. (Pour en savoir plus, voir p. 28).**

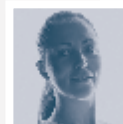
– Présidé par **Jonathan Cohen**



— COMITÉ PERFORMANCE

Par l'animation d'ateliers ou de séminaires, ce comité facilite le partage de bonnes pratiques en terme de management et de politiques RH innovantes.

– Présidé par **Élodie Cassart**



— COMITÉ RSE

Aide les experts-comptables à anticiper les tendances en matière de responsabilité sociale et de développement durable. Son rôle essentiel est de présenter les bénéfices de la RSE pour les cabinets et de les amener à intégrer de nouveaux modèles de développement.

– Présidé par **Hervé Gbego**

Communication

ANIMÉE PAR **ANTOINE DALAKUPEYAN**



© Christophe Lebedinsky

» COMMISSION ATTRACTIVITÉ

Contribue au rayonnement de la profession et promeut son image auprès des jeunes. Les événements et publications de cette commission portent l'ambition de séduire de nouveaux talents, mais aussi de les fidéliser en leur proposant des perspectives d'avenir. **En 2019, la commission a organisé la soirée du recrutement et a mis en avant BBigger.fr, le site vitrine des cabinets franciliens.**

– Présidée par
Antoine Dalakupeyan

» COMMISSION ACCUEIL CONFRÈRES

Offre aux nouveaux inscrits à l'Ordre une attention particulière en veillant à faciliter leur intégration à la vie professionnelle des libéraux et en créant un contact privilégié avec eux.

En 2019, deux réunions d'accueil ont été proposées aux nouveaux confrères et consœurs. La commission marque l'entrée officielle dans la profession en organisant la prestation de serment.

– Présidée par **Gilles Gambaro**



» COMMISSION COMMUNICATION

Informe et anime la communauté des experts-comptables franciliens par l'organisation de manifestations et la diffusion de publications. Elle assure également la promotion de la profession auprès de chefs d'entreprise, des jeunes et du grand public.

– Présidée par **Laurent Benoudiz**



» SERVICES AUX ENTREPRISES

— COMITÉ ASSOCIATIONS

Lieu de réflexion, d'échanges et de prospective pour aider les confrères à développer des missions auprès des responsables d'associations et de fondations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des organisations syndicales dans des secteurs variés. **En 2019, le comité a organisé la 3^e édition des Rencontres « Les experts-comptables au service du monde associatif », et a participé au Forum National des Associations.**

– Présidé par **Nora Vartanyan**



— COMITÉ CSE

Sensibilise les élus et les représentants de comités d'entreprises au rôle et à l'importance de l'expert-comptable. Il propose également aux confrères des outils pour les accompagner dans leurs missions auprès des CE.

En 2019, le comité a organisé 3 Matinales, des conférences courtes et conviviales pour faire le point en 1h30 sur les sujets-clés pour l'accompagnement des CSE.

– Présidé par **Jean-Luc Scemama**



— COMITÉ TRANSMISSION

Élabore des outils pour promouvoir et faciliter les missions de transmission d'entreprise, mais aussi pour contribuer à faire prendre conscience du rôle crucial que les experts-comptables peuvent apporter dans ce type d'opération.

En 2019, ce comité a organisé la 5^e édition de Transfair, les rencontres de la transmission d'entreprise.

– Présidé par **Jean-Luc Scemama**

— COMITÉ FINANCEMENT

Développe des outils permettant aux experts-comptables d'accompagner leurs clients dans la recherche de financements.

– Présidé par **Philippe Bonnin**

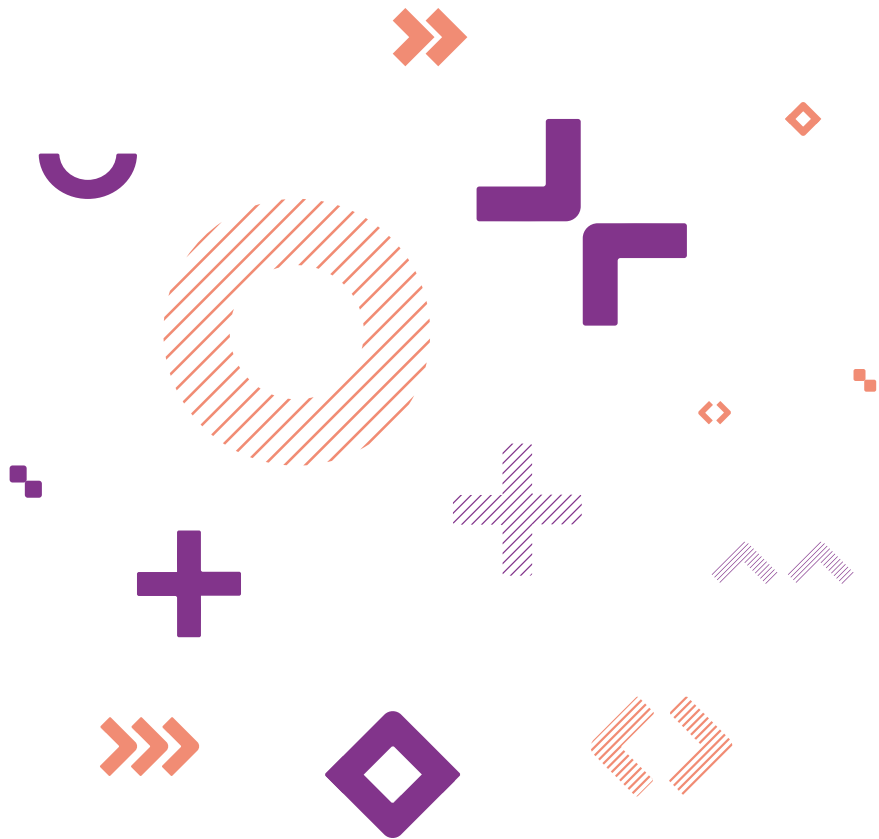


— COMITÉ PRÉVENTION

Promeut, organise et rend accessible l'information sur la prévention des difficultés des entreprises. Dans le cadre du CIP 75, le comité propose des entretiens confidentiels et gratuits aux dirigeants, afin de les informer des dispositifs existants susceptibles de les aider à résoudre leurs difficultés. Pour en savoir plus, www.cip75.fr.

– Présidé par **Thierry Bacquet**





DÉONTOLOGIE



1 455

RÉPONSES
À FIN NOVEMBRE
2019

EXERCICE ILLÉGAL



161

NOUVEAUX
DOSSIERS



90

PLAINTES



27

CONDAMNA-
TIONS

COMMISSION RÉOLUTION DES LITIGES

CONCILIATION ET ARBITRAGE



349

DOSSIERS
OUVERTS

COMMISSION RÉSOLUTION DES LITIGES



368

DOSSIERS
OUVERTS

ARTICLE 31



5

CONTRÔLES
VOTÉS PAR
LE CONSEIL

DISCIPLINE



47

PROCÉDURES
EN COURS

Services régaliens

L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ DÉDIÉE AU RENFORCEMENT DES ACTIONS POUR MIEUX ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN LES EXPERTS-COMPTABLES DANS LEUR EXERCICE PROFESSIONNEL ET AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE LEUR CABINET, NOTAMMENT AU TRAVERS DE LA RÉFORME DU CONTRÔLE QUALITÉ. L'ORDRE FRANCILIEN A ÉGALEMENT CRÉÉ UN COMITÉ SOLIDAIRE POUR SOUTENIR LES CONFRÈRES OU CONSÈURS QUI RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS.

Nouveau contrôle qualité

Adapté aux besoins de notre profession

**PLUS DE RÈGLES, PLUS DE NORMES ET PLUS DE CONTRÔLES ?
CETTE DÉRIVE, CONSTATÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, N'EST PAS INÉLUCTABLE.
C'EST TOUT L'OBJET DE LA RÉFORME DU CONTRÔLE QUALITÉ QUE L'ORDRE
DE PARIS A PRIS L'INITIATIVE DE LANCER EN 2019.**

L'Ordre francilien a décidé de traduire les normes dans un langage clair et accessible pour mieux les comprendre, simplifier et automatiser la production d'une lettre de mission adaptée à la taille du client, permettre à chacun d'autoévaluer la mise en œuvre de la réglementation dans son cabinet.

Une deuxième étape a consisté à initier un autocontrôle facultatif. Chaque expert-comptable qui le souhaite peut désormais transmettre à l'Ordre son autodiagnostic qu'il aura renseigné, ce qui sera pris en compte dans la sélection des contrôlés.

Enfin, la troisième étape de la réforme visait le déroulement du contrôle avec l'ambition de revenir aux fondamentaux du contrôle qualité.

Celui-ci doit répondre à **5 objectifs** (*article 402 du règlement intérieur*) et pas seulement à la vérification de la bonne application des normes :

- » **Donner au public une meilleure perception** de la qualité des prestations offertes par la profession ;
- » **Harmoniser les comportements professionnels** ;
- » **Contribuer à la bonne organisation des structures d'exercice professionnel** et au perfectionnement des méthodes de travail ;
- » **Apprécier l'application des règles** et des normes professionnelles ;
- » **Développer la solidarité au sein de la profession** en rapprochant les professionnels des instances de l'Ordre et en favorisant les contacts entre professionnels inscrits au tableau ou à la suite du tableau.



Possibilité d'obtenir un report d'1 an du contrôle, en suivant une formation 2.0

Aujourd'hui, grâce à une formation adaptée des contrôleurs volontaires, le contrôle qualité intègre systématiquement une deuxième partie orientée vers la performance du cabinet : quelle stratégie, quel projet, quelle offre de mission, quelle organisation... ? Le contrôleur réalise ainsi un véritable accompagnement qualité et peut délivrer à chacun une analyse comparative de sa structure avec la moyenne des confrères contrôlés, permettant ainsi de mesurer les progrès restant à accomplir et d'identifier ses forces et ses faiblesses.

Création du comité solidaire

Au service des consœurs et confrères en difficulté

AU REGARD DU CONTEXTE STRESSANT SUBI PAR LA PROFESSION (LOI PACTE, NUMÉRISATION, JUDICIARISATION, DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT), L'OEC PARIS ÎLE-DE-FRANCE A CRÉÉ UNE CELLULE D'ACCOMPAGNEMENT DES CONSŒURS ET DES CONFRÈRES CONFRONTÉS À DES PROBLÈMES DE SANTÉ OU D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL.

ÉTUDE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DES PROFESSIONNELS

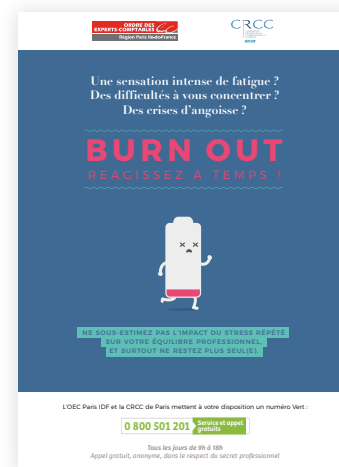
En parallèle de la création du comité solidaire et de l'accompagnement psychologique des professionnels en difficulté, l'Ordre a mené une étude sur l'état de santé des experts-comptables. Sur les 600 répondants à l'enquête, 35 % des professionnels présentent un risque plus ou moins fort d'épuisement professionnel... un résultat préoccupant. L'étude a également démontré que les professionnels du chiffre sont en mesure de développer des stratégies de défense efficaces pour lutter contre le stress. Il ressort de cette enquête que le contexte législatif est l'une des causes principales de cette anxiété. Plus de 70 % des professionnels se sentent menacés par le durcissement des lois à l'encontre de la profession et l'instabilité législative. En somme, l'épuisement professionnel est un véritable risque, particulièrement chez les indépendants libéraux, et nous avons souhaité l'évaluer pour mieux le prévenir.

Jusqu'alors, les experts-comptables fragilisés pouvaient appeler le numéro vert 0 800 501 201 mis en place en 2018. Au bout du fil, une psychologue spécialisée en psychologie du travail et des organisations écoute de façon bienveillante. L'anonymat et la certitude du respect du secret professionnel permettent à l'appelant de parler en toute confiance, et de lever des barrières qui paraissaient inamovibles.

Fort de cette expérience, l'Ordre a voulu aller plus loin et identifier en amont les professionnels en difficulté afin de mieux les aider. Le Conseil régional a voté la création d'un comité solidaire dédié à l'accompagnement confraternel et présidé par Patrick Soussana. Composé d'un petit groupe de consœurs et confrères réactifs et expérimentés, le comité a d'abord formé les salariés et les contrôleurs qualité de l'Ordre à la détection des risques psychologiques et des signaux de détresse. Les confrères identifiés comme fragiles par les services de l'Ordre (cotisations, qualité, litiges) ou de la CAVEC ont ensuite été contactés et aiguillés dans leurs démarches. Par ailleurs, une convention avec l'APESA (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë) a été signée afin de former des « sentinelles » capables de traiter les cas sensibles, et de les diriger, si besoin, vers des psychologues à proximité de chez eux, dont les cinq premiers rendez-vous sont pris en charge.

CONCRÈTEMENT

Les membres du comité solidaire sont à votre écoute pour vous conseiller, vous accompagner et vous orienter vers des dispositifs mis en place par le Conseil régional ou d'autres institutions professionnelles afin de prévenir les situations de détresse. Un numéro vert : le **0 800 501 201**, gratuit depuis un poste fixe est accessible aux experts-comptables franciliens inscrits à l'Ordre. Ainsi qu'une adresse email : solidarite@oec-paris.fr



Numéro vert Prévention Burn Out

0 800 501 201 Service et appel gratuits

Appel gratuit et confidentiel

AMAROK
 Numéro vert de prévention du Burn out :
0 800 501 201 Service et appel gratuits
 Étude sur la santé des professionnels du chiffre

APESA FRANCE
 (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë)
 Formation des « sentinelles » : référents pour détecter les risques de suicide
 Évaluation des risques par un professionnel et contact dans les 24h
 5 rdv avec un psychologue pris en charge par l'Ordre



**APPEL D'UN
PSYCHOLOGUE**



**SUIVI DE
5 SÉANCES**

**CONTRÔLEURS
QUALITÉ**
 Près de 120 contrôleurs
 au plus près des cabinets
 Bonne connaissance
 des difficultés du terrain
 Détection des personnes
 en détresse

**SERVICES DE L'ORDRE
ET DE LA CRCC**
 Croisement des données
 Identification
 des signaux faibles
 Détection des personnes
 en détresse

AEC
 Association des experts-
 comptables en département
 Relai efficace pour détecter
 les profils à risque

COMITÉ SOLIDAIRE
 Accompagnement confraternel
 Coordination des actions



**SUIVI
CONFRATERNEL**



Signalement



Sentinelles

Les RDV au 50

(Re)découvrir les services de l'Ordre francilien

APRÈS 2 ANNÉES DE TRAVAUX, LE 50 RUE DE LONDRES EST DEVENU L'ADRESSE INCONTOURNABLE DES PROFESSIONNELS DU CHIFFRE. SOUCIEUX D'OUVRIR AU MAXIMUM LES PORTES DE L'INSTITUTION RÉGIONALE, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ D'ORGANISER DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS, DIRECTEMENT DANS LES LOCAUX DE L'ORDRE.

Un jeudi par mois, collaborateurs et élus invitaient donc les experts-comptables à venir échanger dans un cadre informel pour répondre à leurs questions sur les services et les outils à leur disposition, résoudre leurs problèmes et mieux cerner leurs attentes.

EN 2019, DE NOMBREUSES THÉMATIQUES ONT ÉTÉ ABORDÉES :

- › **Des difficultés, avec vos clients ou un confrère ?** Droit de rétention ? Mais que fait l'Ordre ?
- › **Déontologie et exercice professionnel :** venez échanger avec nous et poser toutes vos questions
- › **Venez échanger avec nous sur l'accueil et l'intégration des stagiaires** dans votre cabinet
- › **Du contrôle de qualité à l'accompagnement des cabinets,** venez découvrir et échanger avec nous sur une réforme ambitieuse !
- › **Formation :** les grandes lignes de la réforme de la formation professionnelle
- › **Attractivité :** comment valoriser et faire grandir votre cabinet ?
- › **Loi Pacte :** nouveautés et perspectives pour la profession, quelle évolution pour votre exercice professionnel ?
- › **Venez échanger avec le comité des Normes** et découvrir la NPLAB
- › **Exercice illégal :** comment s'en protéger ?
- › **Participez à l'activité de l'Ordre,** pourquoi ne pas devenir contrôleur de stage, contrôleur qualité ou arbitre pour la résolution de litiges ?

Sur l'année 2019, les manifestations des RDV au 50 ont comptabilisé 517 inscriptions.

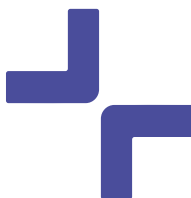
Lutte contre l'exercice illégal

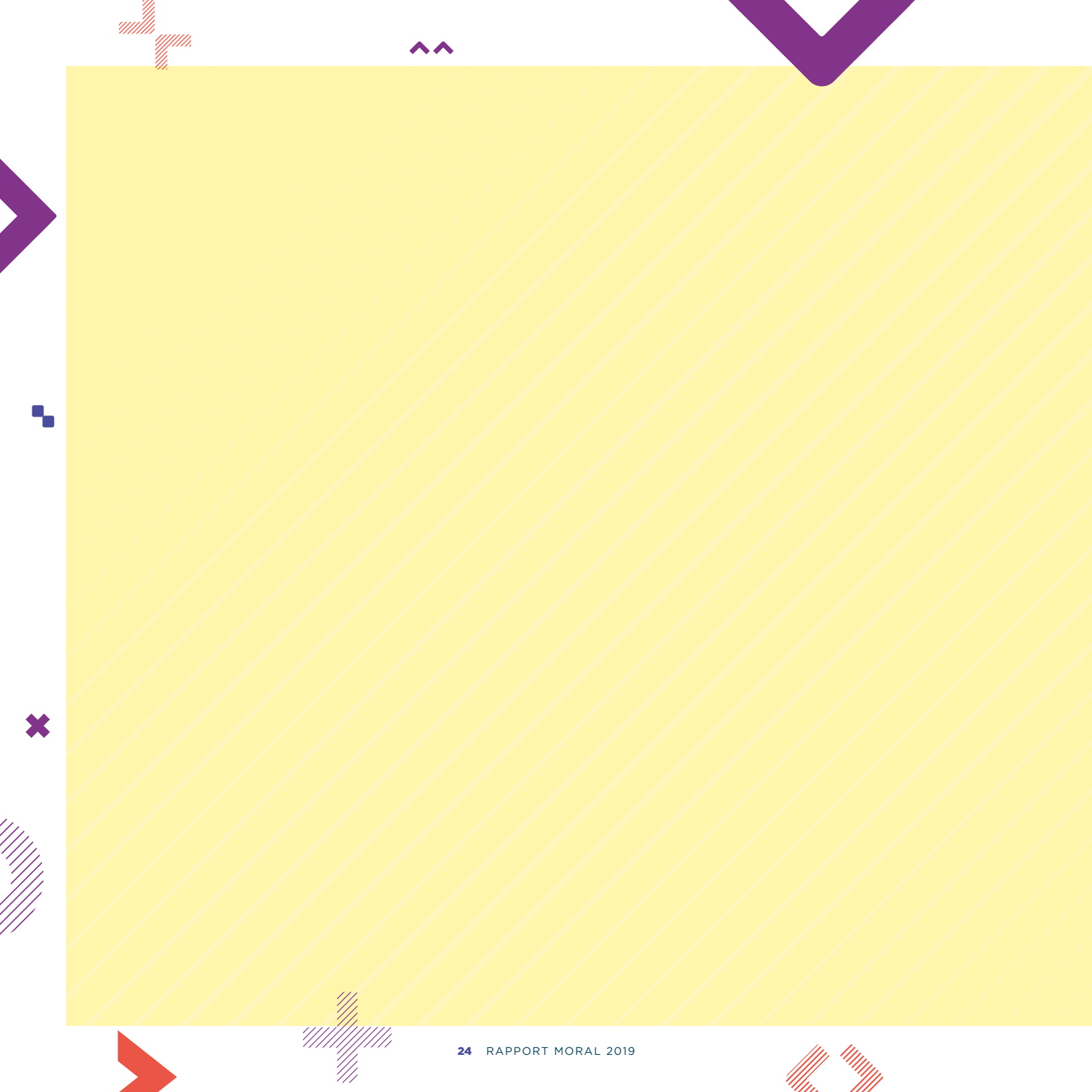
*Des actions pour défendre au mieux
les intérêts de la profession*

**LA LUTTE CONTRE LES ILLÉGAUX EST UN COMBAT DE CHAQUE INSTANT
MENÉ PAR L'ORDRE ET UN ENSEMBLE D'ACTEURS PARTENAIRES
SUR LE TERRAIN ET DANS LES JURIDICTIONS COMPÉTENTES.**

VOICI QUELQUES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019 EN LA MATIÈRE :

- » En janvier, le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France et le Barreau de Paris ont signé une **convention de partenariat** dont l'objectif premier est de lutter, de concert, contre l'exercice illégal du chiffre et du droit. Les deux Ordres ont en effet constaté que les personnes qui violaient les prescriptions légales cumulaient très souvent l'exercice illégal du droit et du chiffre. Face à cet intérêt commun, ils se sont rapprochés pour échanger leurs informations et constituer des dossiers plus solides.
- » Même collaboration pour lutter ensemble contre l'exercice illégal avec le Tribunal de Bobigny où, depuis janvier 2020, nous informons le public grâce à un **film de sensibilisation** diffusé à l'accueil du Registre du commerce et des sociétés et à l'entrée des salles d'audiences où se tiennent les affaires de procédures collectives et les affaires contentieuses.
- » Pour la première fois, le **Conseil régional s'est vu déclarer recevable** à agir au motif que les infractions commises par l'expert-comptable qui couvraient un illégal causaient un préjudice à la profession. À l'issue d'une enquête préliminaire, le Tribunal correctionnel de Nanterre a déclaré coupable l'expert-comptable et l'a condamnée à titre de peine principale, à une peine d'emprisonnement de 18 mois avec sursis et à titre de peine complémentaire, à une interdiction d'exercer la profession pour une durée de 10 ans.





Services & outils

L'ORDRE FRANCILIEN SE MET AU SERVICE DE LA PROFESSION, AVEC COMME AMBITION DE GUIDER LES CONFRÈRES ET CONSÈURS DANS UN CONTEXTE CHANGEANT TOUJOURS PLUS RAPIDEMENT. EN 2019, NOUS AVONS EU À CŒUR DE PROMOUVOIR LA FORMATION UNIVERSITAIRE, D'ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES VERS DE NOUVELLES MISSIONS. AVEC INNEST, ACCÉLÉRATEUR DE START-UPS, NOUS AVONS INVESTI DANS L'ACCOMTECH, POUR IDENTIFIER ET ENCOURAGER DES SOLUTIONS INNOVANTES AU SERVICE DES EXPERTS-COMPTABLES.

Formation

UN INSTITUT DE FORMATION QUI ÉVOLUE AVEC LA PROFESSION

L'ASFOREF a, tout au long de l'année 2019, poursuivi son travail afin de renforcer, par ses formations, le développement des compétences au sein de la profession francilienne. Des séminaires au contenu actualisé sont proposés pour l'évolution et la sécurité des missions des cabinets, mettant comme toujours l'accent sur la satisfaction clients et sur l'adéquation de son offre à la demande des cabinets.

Les résultats attestent de l'énergie déployée par l'ASFOREF pour adapter en permanence son offre et confirment sa place auprès des cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS 2019 :



32 074

**JOURS
AUDITEURS**

(NOMBRE D'INSCRITS
X NOMBRE DE JOURS
DE FORMATIONS)



17 410

INSCRITS



1 156

**SESSIONS
DE FORMATIONS**



335

**FORMATIONS
PROPOSÉES**
TOUT PUBLIC
CONFONDU*



270

ANIMATEURS



11

**PERMANENTS
SPÉCIALISTES**
DE LA FORMATION



28

ANS D'EXPÉRIENCE
DANS LA FORMATION

*COLLABORATEURS, EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, ÉTUDIANTS, STAGIAIRES.

QUELQUES FAITS MARQUANTS 2019 :

- » **La Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel »** du 5 septembre 2018 a profondément remanié le secteur de la formation professionnelle. La profession a rejoint l'OPCO Atlas, opérateur de compétences des services financiers et du conseil. Ces changements ont impacté l'activité de l'ASFOREF du fait de la diminution importante des montants de prises en charge, la perte de certains dispositifs financiers incitatifs qui étaient proposés en partenariat avec Agefos PME IDF permettant à nos clients de bénéficier de certaines formations à un tarif avantageux. L'ASFOREF a donc pallié ce manque de financement en mettant en place des remises importantes sur certains parcours spécifiques d'accompagnement des collaborateurs dans l'évolution des métiers.
- » **L'ASFOREF a obtenu en octobre 2019 la qualification OPQF** délivrée par l'Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation. Cette qualification atteste que l'institut possède les capacités de réaliser les prestations dans les domaines pour lesquels il est qualifié, qu'il s'est engagé dans une démarche de qualité et a tout mis en œuvre pour répondre aux critères de la qualification. L'ASFOREF doit maintenant se préparer à l'obtention de la nouvelle certification unique des organismes de formation, dite Qualiopi, instaurée dans le cadre des nouvelles obligations de la réforme de la formation professionnelle.
- » **L'ASFOREF a choisi d'investir dans un nouveau logiciel métier** et dans un nouveau portail collaboratif pour ses clients et formateurs. Avec la refonte du site internet, ces projets accompagneront le développement de l'institut dans le cadre de nouveaux chantiers.
- » **La 5^e Édition du Monde du Chiffre** a récompensé l'institut du Trophée d'Or 2019 des organismes de formation. Cette reconnaissance est le fruit du travail de toute l'équipe de l'ASFOREF qui œuvre chaque jour pour délivrer un service de qualité.



CONVENTIONS MASTER CCA

Les problématiques de recrutement sont au cœur des actions de l'Ordre. Depuis 2019, l'institution a donc signé plusieurs conventions de partenariat avec les Masters CCA des universités franciliennes afin de renforcer les liens avec la profession, de promouvoir la formation universitaire CCA auprès des acteurs de l'expertise comptable et de l'audit et de créer une dynamique de recherche en comptabilité.



RAPPROCHEMENT AVEC L'ÉCOLE ACE

L'une des vocations de l'Ordre est de préparer l'avenir en aidant les professionnels et leurs équipes à adapter leurs compétences aux besoins des cabinets et aux attentes des clients. Or, l'Ordre n'était présent ni sur le marché de la formation initiale et de l'apprentissage, ni sur celui de la gestion des compétences (bilan de compétences, vae, coaching...). À l'heure où le recrutement est la première préoccupation des cabinets franciliens, se rapprocher d'une école spécialisée pour former nos futurs collaborateurs devenait primordial. Le conseil de l'Ordre s'est donc naturellement tourné vers ACE, premier CFA francilien des métiers de la comptabilité avec qui un partenariat a été signé en fin d'année 2019.

ACCÉLÉRER LES START-UPS AU SERVICE DES MÉTIERS DU CHIFFRE.

Les créateurs de start-ups commencent à s'intéresser de plus en plus au secteur de l'AccounTech, après celui des LegalTech. Aussi, suite à la mise en œuvre de PON, la Plateforme des Outils Numériques, lancé en 2018, il nous fallait aller plus loin.

En 2019, pour faciliter la vie des cabinets et développer de nouvelles missions, l'Ordre des experts-comptables franciliens s'est doté d'un accélérateur de start-ups, INNEST, dont les outils serviront à toute la profession. Face aux enjeux de la transition numérique, l'institution a souhaité agir concrètement en encourageant les progrès technologiques de jeunes entreprises en les incitant à produire des solutions innovantes au service des confrères.

En investissant ainsi dans l'AccounTech, les experts-comptables redeviennent maîtres de leur destin et acteurs du changement au sein de la profession. INNEST compte donc quatre start-ups sélectionnées parmi 50 candidates, par un jury constitué de représentants de fonds d'investissement (Blackfin, Breega, et OneRagtime) et d'entreprises partenaires (AG2R La Mondiale, Experts et Finances et Intuit). Au cœur des problématiques de digitalisation des métiers du chiffre, AbCsr, Capbloc, Evaltonbiz et Juriactes bénéficieront de l'accompagnement sur-mesure et unique développé par INNEST.



Au travers d'un cycle de formations unique, elles découvriront les rouages de l'expertise-comptable et la déontologie qui incombe à la profession. Elles seront suivies par un mentor expert-comptable et entrepreneur qui leur apportera son expertise métier et les conseillera dans le développement de leur solution. Elles bénéficieront de l'aide de notre communauté d'experts-comptables bêta-testeurs qui s'assureront que les nouvelles fonctionnalités apportées correspondent aux besoins de la profession.

Toutes les solutions des start-ups de cette première promotion répondent à un même objectif : automatiser les tâches chronophages, libérer du temps et favoriser le rôle de conseil des experts-comptables auprès de leurs clients.

LES 4 START-UPS QUI VONT BOOSTER LA PROFESSION :



ABCSR,
UNE MESURE
RSE POUR
VOS CLIENTS

AbCSR propose aux PME et TPE de mesurer leurs contributions RSE ou leur empreinte socioéconomique et environnementale à partir de l'analyse de leurs données financières et ainsi d'orienter leur stratégie.



CAPBLOC,
SOLUTION DE DÉMATÉRIALISATION DES AG ET DES REGISTRES LÉGAUX

Capbloc accompagne les experts-comptables dans la dématérialisation des AG et des registres légaux de leurs clients. Capbloc dispose de son propre réseau blockchain et sécurise la dématérialisation de toute la chaîne de gestion de l'actionariat.



JURIACTES,
LA SOLUTION D'AUTOMATISATION D'ÉDITION DES ACTES JURIDIQUES

Son progiciel SAAS favorise les gains de productivité et de compétitivité des cabinets d'expertise-comptable et cabinets juridiques (avocats, notaires, juristes). Juriactes assure notamment l'automatisation de la rédaction d'actes juridiques tels que l'approbation des comptes.



EVALTONBIZ,
ACCOMPAGNEZ LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA CLIENTÈLE

EVALTONBIZ développe un outil de construction collaborative du prévisionnel financier. Il évalue et teste la solidité financière d'un projet et facilite le dialogue avec les partenaires financiers des entreprises grâce à une interface accessible à tous.



Création du Club DAF externalisé

**DANS UN CONTEXTE DE TRANSITION NUMÉRIQUE, L'OEC PARIS IDF
AFFIRME SON ENGAGEMENT À ACCOMPAGNER LES EXPERTS-COMPTABLES
VERS DE NOUVELLES MISSIONS.**

Ainsi, l'Ordre a lancé en mars 2019 un nouveau club, destiné aux confrères et consœurs qui proposent ou souhaitent développer des missions de direction financière externalisée.

La mission DAF externalisée répond à un besoin en plein essor parmi les PME et TPE qui souhaitent un accompagnement financier de qualité pour toutes leurs activités et démarches, mais n'ont pas les ressources pour recruter en interne un directeur financier. Les grands groupes sont toutefois également concernés par des besoins de renforts dans leurs équipes financières. Compte tenu des compétences des experts-comptables en matière de gestion financière et de leur rôle de conseil du chef de l'entreprise, ils sont les mieux placés pour répondre à ces demandes.

Le club DAF propose à ses adhérents de poursuivre un double objectif : perfectionner leurs compétences techniques et évoluer personnellement pour développer leurs compétences en « savoir être » ou *soft skills* telles que la communication, la prise de parole en public ou encore le management. Le club a été pensé comme un lieu d'apprentissage pour les participants aux conférences, avec des interventions d'experts reconnus dans leurs domaines, avec pour chaque conférence une partie technique et une partie dédiée au *soft skill*. Le club est également un lieu d'échange privilégié de bonnes pratiques, de retours d'expériences et d'outils !

Pour développer les compétences de ses adhérents, le Club travaille en étroite collaboration avec l'Asforef, qui propose une formation certifiante de 11 jours, intitulée « Finance pour dirigeants - Mission Directeur financier externalisée », en partenariat avec HEC.





104 078

VISITEURS
SUR LE SITE DE L'OEC
PARIS IDF



350 982

PAGES VUES
SUR LE SITE DE L'OEC
PARIS IDF



37 500

MAGAZINES
«LE FRANCILIEN»
IMPRIMÉS

RÉSEAUX SOCIAUX

SUR L'ANNÉE



4 324

FOLLOWERS
SUR TWITTER
(+9% VS 2018)



11 239

ABONNÉS
SUR LINKEDIN
(+70% VS 2018)



1 947

ABONNÉS
SUR FACEBOOK
(+6% VS 2018)



10 921

PARTICIPANTS
À NOS ÉVÉNEMENTS

Communication et Attractivité

L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ CONSACRÉE À PROMOUVOIR LES NOMBREUX NOUVEAUX OUTILS, SERVICES ET DISPOSITIFS. NOTRE PLATEFORME DE RECRUTEMENT BBIGGER A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MISE EN LUMIÈRE AUPRÈS DES ÉCOLES ET ÉTUDIANTS.

2019

LOI DE FINANCES

14 JANVIER



LANCEMENT DES RDV AU 50

31 JANVIER



JOURNÉE ET SOIRÉE DU SOCIAL

7 FÉVRIER

PARTENARIAT AVEC LA CCI

8 MARS



MOBILISATION DE LA COMMISSION FEMMES

8 MARS



COLLOQUE RSE

7 FÉVRIER



ALLO IMPÔT

16-22 MAI

CONFÉRENCE TRACFIN

28 MAI



SOIRÉE DU RECRUTEMENT

6 JUIN

CAMPUS DES AVOCATS

1^{ER} JUILLET

LES EC AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

10 JUILLET



LES CHEMINS DU MÉCÉNAT

27 JUIN





UNIVERSITÉS D'ÉTÉ

3-6 SEPTEMBRE



CONGRÈS

25 SEPTEMBRE



UNIVERSITÉS DES ANTILLES

19-25 OCTOBRE



TRANSFAIR

21 NOVEMBRE

Et aussi...

FINANCIUM

10-11 DÉCEMBRE

L'ASFOREF CERTIFIÉ OPQF

4 DÉCEMBRE

TRIBUNAUX DE COMMERCE

28 NOVEMBRE

5

RENDEZ-VOUS DU **CLUB SOCIAL**

4

RENDEZ-VOUS DU **CLUB FISCAL**

4

CONFÉRENCES DU CLUB PATRIMOINE,
DÉCLINÉES DANS LES 6 DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE

1

**TOURNÉE « L'ORDRE ET VOUS » EN PARTENARIAT AVEC LES AECs
DÉPARTEMENTALES** POUR PRÉSENTER LES SERVICES DE L'ORDRE
ET ÉCHANGER AVEC LES CONFRÈRES, PARTOUT EN ÎLE-DE-FRANCE

3

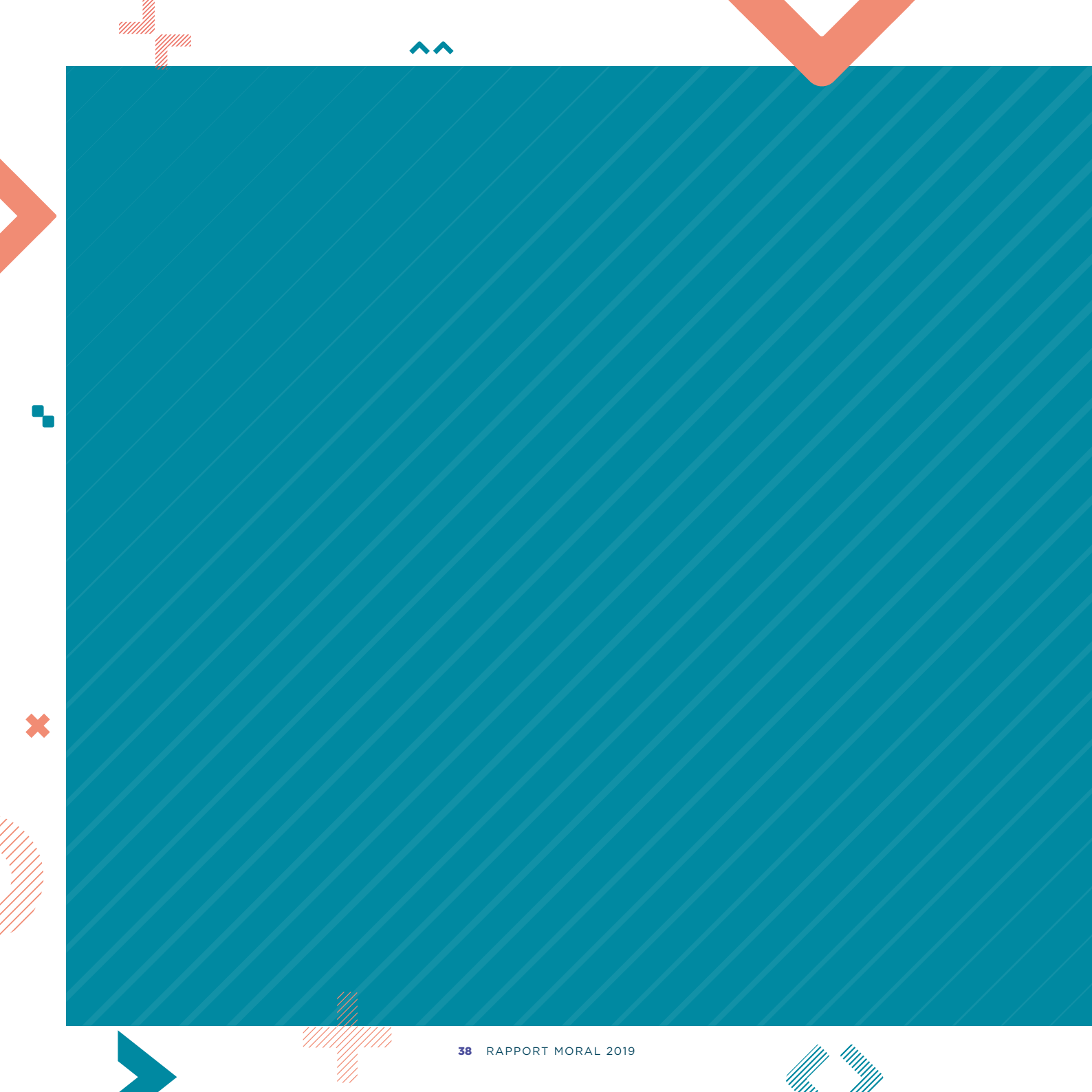
MATINALES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS MISSIONS
AVEC LES COMITÉS D'ENTREPRISES

8

JOURNÉES STAGIAIRES ONT RÉUNI PLUS DE 1 500 STAGIAIRES
POUR DES PLÉNIÈRES, CONFÉRENCES, SAYNÈTES
ET DES INTERVENANTS DE QUALITÉ

2

SESSIONS DE L'OPÉRATION MEMENTOS ORGANISÉES AVEC L'ANECs.
LE DISPOSITIF PROPOSE LA LOCATION DE 150 KITS COMPRENANT
LES 7 OUVRAGES POUR SOUTENIR LES MÉMORIALISTES



Chantiers 2020

LE CRU 2020 S'INSCRIT DANS LA LIGNÉE DES ANNÉES PRÉCÉDENTES, AVEC UNE ACTIVITÉ SOUTENUE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA PROFESSION, GAGNER EN EFFICACITÉ ET RECONNAISSANCE ET RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER.



Espace pro

CE PROJET D'EXTRANET POUR FACILITER VOS ÉCHANGES AVEC L'ORDRE AURA MOBILISÉ L'ENSEMBLE DES SERVICES ET L'ÉQUIPE INFORMATIQUE INTERNE. SON LANCEMENT EST PRÉVU À L'OCCASION DES UNIVERSITÉS D'ÉTÉ, LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2020.

Espace pro réunit dans un espace personnalisé l'ensemble de vos interactions avec l'Ordre : inscriptions en ligne au tableau de l'Ordre, suivi des stagiaires, visualisation et modification de vos informations ordinales, téléchargement des attestations d'inscription, de présence, de fin de formation, inscriptions aux événements, messagerie. En résumé, une dématérialisation des échanges afin de vous faire gagner du temps.

RV SUR [HTTPS://ESPACE-PRO.OEC-PARIS.FR](https://espace-pro.oec-paris.fr)



La refonte du stage

**HARMONISER L'ACCOMPAGNEMENT
DES STAGIAIRES**

Afin d'harmoniser l'animation des journées de regroupement et rendre les stagiaires acteurs de leur formation, l'Ordre francilien a créé 12 fiches d'aide à l'animation et constitué des groupes de travail composés de trois contrôleurs.

En 2020, les contrôleurs étudieront en situation réelle l'efficacité des nouvelles techniques d'animation proposées. À l'issue de chaque journée, un questionnaire de satisfaction sera envoyé à l'ensemble des groupes concernés.



Faites reconnaître votre compétence spécialisée !

UNE RECONNAISSANCE BASÉE SUR UNE EXPÉRIENCE OU UNE FORMATION

Après plusieurs mois de réflexion, la réforme du Conseil supérieur visant à reconnaître les compétences spécialisées a été déléguée aux conseils régionaux pour sa mise en œuvre. Dans cette optique, l'Ordre francilien a créé une nouvelle commission qui examinera les demandes (limitées à trois compétences par expert-comptable) portant soit sur une compétence technique soit sur une compétence sectorielle.

UNE PROCÉDURE SOUPLE

- 1.** Connectez-vous à la plateforme meo.experts-comptables.org pour déposer votre demande au CRO dans lequel vous êtes inscrit à titre principal
- 2.** Choisissez votre **compétence spécialisée** ou proposez une nouvelle dénomination qui sera examinée par l'Ordre des experts-comptables
- 3.** Renseignez votre **demande** et précisez si votre compétence spécialisée se fonde sur une formation et/ou une expérience
- 4.** Instruction de votre dossier
- 5.** Recevez la **décision** ; en cas d'issue favorable, votre compétence spécialisée est reconnue pour une durée de 5 ans



Cap Performance

**LA PLATEFORME DE RÉFÉRENCE POUR TESTER
ET DIAGNOSTIQUER GRATUITEMENT VOTRE CABINET**

Cap Performance, véritable boîte à outils dédiée aux experts-comptables et commissaires aux comptes, s'offre une grande mise à jour en 2020. Des nouveautés, au plus près des besoins de la profession, viennent enrichir le site pour vous accompagner au mieux dans votre exercice professionnel.

LES NOUVEAUX OUTILS DE 2020



MON DIAGNOSTIC PERFORMANCE

Un diagnostic en ligne sur mesure de votre cabinet à partir de questions simples portant sur différents axes de gestion de votre cabinet (projet de cabinet, performance, RH, développement, missions...).



MON DIAGNOSTIC RGPD

Pour mettre en place votre plan d'action RGPD, complétez votre manuel cabinet et créez ou complétez votre registre des traitements.



MA LETTRE DE MISSION

Pour vous faire gagner du temps et vous accompagner pas à pas dans l'élaboration de vos lettres de mission conformes et personnalisées.



MON DOCUMENT UNIQUE

Un outil gratuit et confidentiel pour vous accompagner dans la rédaction de votre Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels. Il intègre également un outil d'aide à la rédaction, un diagnostic et plan d'action, et une base documentaire.



LE DÉCODEUR DES NORMES

Pour faciliter la compréhension des textes et aider les professionnels et leurs collaborateurs à les respecter.



MON DIAGNOSTIC CONFORMITÉ

Une façon simple et rapide de vérifier si votre cabinet respecte bien les normes et, le cas échéant, suivre les pistes d'amélioration proposées.



PERFORMANCE ACADEMY

Un parcours de formation de 6 jours dispensée par des experts et réparti en 12 modules pour optimiser l'organisation de votre cabinet.



MON MANUEL CABINET

Un outil en ligne souple et évolutif de génération d'un manuel de procédures du cabinet, adapté à vos besoins.

Tout au long de l'année, plus de 500 consocurs et confrères s'impliquent au service de notre profession. Membres de commissions, contrôleurs de stage, contrôleurs qualité, conciliateurs... grâce à leur mobilisation, l'Ordre francilien peut vous proposer une haute qualité de service et un dynamisme toujours renouvelé.

Au nom des équipes d'élus et de permanents, je tiens à les remercier sincèrement pour le temps précieux qu'ils nous accordent, pour leur contribution à l'évolution nécessaire et passionnante de notre belle profession.

Laurent Benoudiz

Merci à tous !

**VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI, CONTRIBUER À LA VIE
DE LA PROFESSION COMPTABLE FRANCILIENNE ?
CONTACTEZ-NOUS : JEVEUXPARTICIPER@OEC-PARIS.FR**

oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
Experts-
Comptables Paris



croecparis



CROEC
PARIS

- JUILLET 2020 -